

NOTICE D'INFORMATION

Randonnée du 26 Juin au 28 Juin 2020 à Arêches Beaufort (Savoie)

Co-organisée avec le CDRP 38

La sortie est ouverte aux adhérents de l'association inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFR 2019-2020 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFR dans la mesure des places disponibles (voir l'organisateur).

Nombre de participants : 20 au minimum, 30 au maximum (3 accompagnateurs inclus).

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée en montagne pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à une veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures à tige haute.

DEPLACEMENT : en co-voiturage de Grenoble à Arêches Beaufort (Savoie)

- Départ de Grenoble (Parking du Rondeau) le vendredi 26 Juin à 7h (**RV 6h45 précises**)
- Retour : le dimanche 28 Juin au départ d'Arêches en direction de Grenoble vers 15h30-16h
Arrivée prévue vers 18h-18h30

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour de 3 jours, orienté sur la pratique de la randonnée pédestre, (voir descriptif ci-dessous). Les destinations et organisations de chaque jour sont susceptibles de modifications suivant les conditions météorologiques et de sécurité définies par les animateurs.

1er jour :

Tête de Cuvy - Lac Brassa

Groupe A

Dénivelé +/- 870 m distance : 14 km

Itinéraire : Départ parking le Chornais - Tête de Cuvy - Lac Tournant - Lac Brassa - Refuge des Arolles - Les Combettes - Parking

Lac Brassa A/R

Groupe B

Dénivelé +/- : 750 m distance : 8 km

Itinéraire : parking le Chornais - Les Combettes - Lac Brassa

La Grande Berge A/R

Groupe C

Dénivelé +/- : 350 m distance : 7.4 km

Itinéraire : Départ de Beaufort en covoiturage (17 km d'Arêches)

Départ de la rando Refuge du Plan de la Lai - Gîte du Plan Mya - La Petite Berge - Grande Berge - Belvédère

2ème jour : La Roche Parstire

Groupe A : Dénivelé +/- : 1150m Distance : 17 km, en boucle

Itinéraire : Départ au pied de l'hôtel Le Christiania à Arêches, village de Boudin, Col du Pré, sommet de la Roche Parstire, Passage de la Charmette, Col du Pré par le sentier botanique, Crêt Gérel, Arêches

Groupe B : Dénivelé +/- : 700m Distance : 12 km, en semi-boucle

Itinéraire : Départ du Col du Pré, sommet de la Roche Parstire, Passage de la Charmette, Mont des Acrays, Passage de la Charmette, Col du Pré par le sentier botanique

Groupe C : Dénivelé +/- : 500m Distance : 9 km, en boucle

Itinéraire : Départ du Col du Pré, sommet de la Roche Parstire, Passage de la Charmette, Col du Pré par le sentier botanique

3ème jour : Les lacs de la Tempête

Groupe A : Dénivelé : 780m +/- Distance : 14 kms en AR

Itinéraire : Départ du lac de St Guérin, col de la Louze et le dernier lac

Groupe B : Dénivelé : 650m +/- Distance : 11 kms en AR

Itinéraire : Départ du lac de St Guérin, col de la Louze et le 1^{er} lac

Groupe C : Dénivelé : 550m+/- Distance : 8 kms en AR

Itinéraire : Départ du lac de St Guérin, col de la Louze (possibilité de s'arrêter avant pour diminuer distance et dénivelé)

Animateurs : Bella BONNEVILLE, Sophie MAURICE, Pascale CIVIDINO

HEBERGEMENT :

L'hébergement est réservé à l'hôtel Le Christiana à Arêches. Réservation en pension complète avec pique-nique fourni par l'hébergeur. **Pique-nique du 1^{er} jour tiré du sac.**

- Les chambres sont à 1, 2 ou 3 sanitaire privatif

PRIX

160.00€ par personne

PS : Supplément chambre individuelle : 10 euros/personne/jour soit 20 euros pour le séjour en plus à notifier lors de la pré-inscription.

Ne sont pas compris :

- ✓ Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages) mais conseillées.
- ✓ Le covoiturage

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer par 2 ou 3 en vue d'occuper leur chambre et de le spécifier lors de l'inscription.

Pour s'inscrire :

- ✓ Renvoyer, **datés et signés**, un bulletin de préinscription avec le chèque d'acompte de **80 € à l'ordre de Grenoble Ville Gym Rando avant le 30 mars 2020**
- ✓ Renvoyer, **datés et signés**, un bulletin d'inscription et un bulletin de souscription aux assurances facultatives (*attention : le bulletin concernant les assurances doit être renvoyé même si vous ne souscrivez pas*). Joignez le chèque avec le montant du solde du séjour, **soit 80 €** (hors chambre individuelle et assurances facultatives) **avant le 01 Mai 2020** à l'**ordre de Grenoble Ville Gym Rando**. (2^{ème} envoi)

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

En cas d'annulation après le 15 mai aucun remboursement ne pourra être exigé.

Les inscriptions sont ouvertes à réception de ce courrier par courrier ou pendant les permanences :
Grenoble Ville Gym Rando (**Séjour Arêches**) 14 rue de la république - 38000 Grenoble

Responsable du séjour
Pascale CIVIDINO

Responsable tourisme
Michèle BRONNER

Note :

- ✓ **Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme : disponible au siège de l'association.**
- ✓ **Le descriptif des garanties des assurances facultatives est disponible au siège de l'association.**